



DECISION PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

n° 2019-09

Objet : Tarifs des services municipaux pour l'année 2019  
Location des salles municipales et de matériel

**Le Maire de la Commune de QUINCY-VOISINS**

Vu l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2017-39 décidant de conférer au Maire certaines attributions pour la durée de son mandat,

**Considérant** qu'il est nécessaire de fixer les tarifs des services municipaux pour l'année 2019 des salles municipales et de matériel,

**DECIDE**

**DE FIXER** les tarifs 2019 comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

**Salle Municipales**

	Maison pour tous		Salle polyvalente		Grande salle J. Ferrat		Salle de réunion J. Ferrat	
	Journée*	W-E	Journée*	W-E	Journée*	W-E	Journée**	W-E
Associations, particuliers, entreprises QUINCEENS	55 €	110 €	150 €	300 €	500 €	832 €	150 €	
Associations, particuliers, entreprises NON QUINCEENS					1 000 €	1 665 €		

\* du lundi au vendredi uniquement

\*\* du lundi au vendredi, pour les associations et les entreprises uniquement

Caution demandée : 500 € pour une journée ; 1000 € pour un W-E.

Chauffage des locaux du 15 octobre au 15 avril.

**Salle Jean Ferrat :**

- office + 210 €,
- Gradins +1051 €, sous réserve de la disponibilité des Services Techniques
- sonorisation et vidéoprojecteur + 150 € (associations et entreprises uniquement)

Chaque association quincéenne\* pourra bénéficier du prêt gratuit d'une salle par an \*\* pour l'organisation d'une manifestation (hors assemblée générale).

\* Produire les statuts de l'association

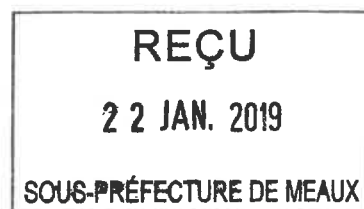
\*\* Selon les capacités de la salle

**Prêt de matériel**

- 3.80 € la table
- 1.00 € la chaise

A prendre sur place, pour 24h

Ces recettes seront encaissées par l'intermédiaire de la régie des recettes diverses.



Acte rendu exécutoire dès réception en sous-préfecture et publication en date du 17 janvier 2019.

Le Maire,  
Chantal KACI



QUINCY-VOISINS, le 17 janvier 2019

Le Maire,  
Chantal KACI

